

Abonnements corporatifs

RÉSUMÉ DROITS ET CONDITIONS EN VIGUEUR

Document mis à jour le 1^{er} octobre 2015

FRAIS D'INSCRIPTION

- Droit d'adhésion remboursable : 500 \$ par compte.¹
- Conducteurs autorisés : inscription gratuite
- Rencontre d'information gratuite²

PRIX DES FORFAITS ANNUELS

- Forfait Économique *Extra* : 200 \$ par compte.
- Forfait Économique *Plus* : 100 \$ par compte.
- Forfait Économique : 40 \$ par compte.

RÉDUCTION ANNUELLE DE LA FRANCHISE

- 0 \$ par accident : 50 \$ par compte.
- 300 \$ par accident : 35 \$ par compte.
- 600 \$ par accident : 0 \$ par compte.

¹ L'Abonné est tenu de maintenir en vigueur un minimum de 2 (deux) Comptes corporatifs pour conserver son privilège d'utiliser les véhicules.

² Prevoir 50 \$ de frais pour toute rencontre effectuée à l'extérieur du bureau de Communauto et pour toute rencontre additionnelle si plus d'une rencontre d'information est nécessaire.